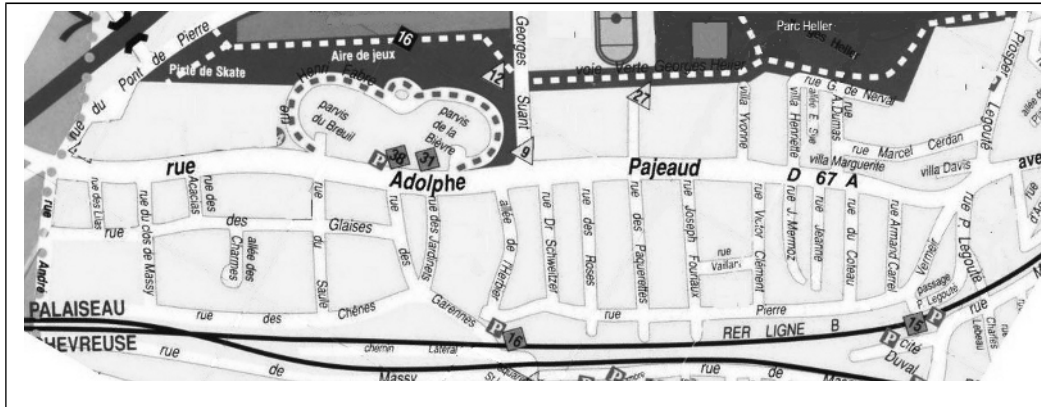




# Le Castor

N°30 nouvelle série – Juin 2018

## La vie du quartier Pajeaud



Fanzine gratuit de l'AHQP,  
Tirage à 3200 exemplaires

**Association  
des Habitants  
du Quartier Pajeaud**  
*association loi 1901  
déclarée le 22 février 1978  
sous le n°16.101.429*  
ahqp.92160@gmail.com

## Dimanche 7 Octobre 2018 20<sup>e</sup> FOIRE À TOUT DE L'AHQP

Règlement et Bulletin de réservation en dernière page.

Ils peuvent aussi être obtenus sur demande  
adressée à : ahqp.92160@gmail.com

Ils seront également disponibles dès le début septembre  
à la Boulangerie et au Salon de coiffure  
du Centre commercial de la Bièvre

### Sommaire

- \* Assemblée générale de l'AHQP (10/02/2018).
- \* Centre aquatique.
- \* Projet d'épicerie solidaire.
- \* Réfection du réseau d'eau potable.
- \* Un rendez-vous de printemps traditionnel.
- \* Bienvenue chez Les petits castors de la Bièvre.
- \* Vers une municipalisation de plusieurs voies  
près du Centre commercial de la Bièvre ?
- \* Réunion sur les transports (08/02/2018).
- \* Le projet Massy-Valenton va-t-il refaire surface?
- \* Amélioration du Paladin.
- \* Quatre Brèves.
- \* Mémoire du quartier Pajeaud.
- \* Règlement et Bulletin de réservation pour  
la Foire à Tout de l'AHQP.

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'AHQP (compte rendu)

Avec environ 30 présents qui ont bravé froid et verglas, l'Assemblée Générale AHQP du samedi 10 février 2018 a connu un beau succès. Celle-ci avait été annoncée à tous les habitants du quartier Pajeaud par Le Castor de décembre 2017, et par affiche sur les panneaux réservés aux associations. L'autorisation d'utiliser l'espace convivial du « foyer Soleil », le choix de se réunir en assemblée un samedi matin plutôt qu'un soir de semaine, et surtout l'ordre du jour lié à l'abondance des transformations en cours ou prévues dans le quartier Pajeaud ont certainement contribué à ce résultat.

Conséquence de ce qui précède, les débats ont abordé beaucoup de sujets et ils ont été enrichis par de nombreux intervenants : les travaux Pitch-Vinci sur le site de l'ancien IUFM ; la rénovation future du collège Anne Frank ; la restructuration progressive du centre commercial de la Bièvre ; les rénovations des parvis Breuil et Bièvre ; les derniers échos du feuilleton « Oil France » ; l'ouverture en mars du centre aquatique Pajeaud ; les rebondissements concernant le projet SNCF Réseau « Massy Valenton » ; la situation des lignes RER B et C et de la future ligne 18 ; la réfection en 2019 de la rue Pajeaud depuis l'allée de

l'Herbier jusqu'à la villa Yvonne ; sécurité, turbulences locales et aussi convivialité dans le quartier ; le projet de création d'une épicerie solidaire ; nouveau succès des foires à tout ; avenir et accessibilité aux services indispensables à la vie du quartier (bureau de poste, services sociaux et de santé, CAF, EDF, eau, titres de transports ...) ; écoles et cartes scolaires ; le stationnement ; le Paladin .....

C'est bien sûr avec ses nombreux partenaires que l'AHQP continuera de développer ses activités en 2018. Il y a de quoi faire et c'est chaleureusement que nous avons accueilli 5 nouveaux administrateurs au Conseil de l'AHQP, merci à eux !

Côté finances Yves notre trésorier nous a informés qu'un léger déficit (151€) avait succédé en 2017 aux excédents répétés des dernières années. La Foire à Tout d'octobre reste notre principale recette (1 690€). En lien direct avec une actualité 2017 très fournie, nos 2 castors de 8 pages et la lettre-pétition « Oil France » sont notre principale dépense (en augmentation) à 1 345€.

Les deux rapports - financiers et activités - ont été approuvés à l'unanimité.

## CENTRE AQUATIQUE PAJEAUD

Le Centre Aquatique Pajeaud a été inauguré lundi 5 mars 2018.

A partir de 19h30, plusieurs centaines de personnes avaient fait le déplacement et il leur a fallu patienter pour découvrir en chaussons papier les nombreux locaux de l'établissement : hall d'accueil, vestiaires, douches, sanitaires, sauna, le 1er bassin ludique, le 2ème bassin et ses 8 couloirs, la fosse de plongée ...vue au travers d'un hublot.

De nombreux élus étaient présents pour l'inauguration dont M. Sénant, M. Devedjian, Mme Dumas, Mme Péresse, des représentants du Territoire Vallée Sud Grand Paris, des conseillers municipaux de toutes sensibilités. Des représentants de la Fédération Française de Natation étaient également venus en nombre entourer les présidents de clubs.

Un spectacle très réussi présenté par l'équipe de France de natation synchronisée, a été vivement applaudi avant que tous se retrouvent autour d'un verre pour clore la soirée à l'abri d'un vaste barnum installé sur le parking. Peu habitués à voir autant de personnes habillées autour des bassins, les maîtres-nageurs et personnels municipaux nous ont confirmé que la piscine Lionel Terray étant fermée suite à dégradations, c'est leur équipe qui allait dans un premier temps accueillir clubs et public au centre aquatique. La fosse de plongée a par ailleurs ses propres modalités de surveillance.



Centre Aquatique Pajeaud : 104 rue Adolphe Pajeaud  
tél 01 78 76 15 76

Horaires d'ouverture et tarifs sur : <https://www.ville-antony.fr/horaires-centre-acquatique-pajeaud>

## PROJET D'ÉPICERIE SOLIDAIRE (SUITE)

Ce concept original (voir Le Castor n°29) déjà expérimenté avec succès dans plusieurs villes dont Bordeaux, Pessac, Grenoble ... prend forme. Aux dernières nouvelles, l'ancienne boutique « BacoSol » du centre commercial de la Bièvre pourrait être choisie pour implanter cette épicerie d'un nouveau genre. Après avoir fédéré idées et bonnes volontés lors d'« apéros-projets » à thème, les initiateurs du projet collectent actuellement les attentes individuelles et collectives sur le site :

<https://goo.gl/forms/V4JY4A27am6bNjWM2>

Voir aussi : [maptiteechope.fr](http://maptiteechope.fr)

## RÉFECTION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE FACE AU COLLÈGE ANNE FRANK :

Modifiant spectaculairement les voies de circulation routière, le fonctionnement des feux tricolores et le stationnement sur une partie de la rue Pajeaud, ces travaux ne passent pas inaperçus ! Ils concrétisent les différentes modifications des réseaux souterrains qui vont se succéder avant la réfection de la rue Pajeaud prévue en 2019 entre le carrefour Suant / Pajeaud et la Villa Yvonne (cf dossier et plans que nous avons publiés dans Le Castor n° 27 de décembre 2016).

## UN RENDEZ VOUS DE PRINTEMPS DEVENU TRADITIONNEL :

Pas moins de 150 stands ont animé la Foire à Tout organisée par l'Association des Commerçants du Breuil et de la Bièvre dimanche 13 mai. Soleil et musiciens étaient de la partie, ce qui a manifestement été apprécié du public venu nombreux.

## BIENVENUE CHEZ LES PETITS CASTORS DE LA BIÈVRE !

Créée il y a près de 25 ans, cette association est connue pour les nombreux « ateliers découverte » qu'elle propose tout au long de l'année aux enfants de l'école élémentaire et des deux écoles maternelles de notre quartier.

Rassemblant environ 80 familles actuellement, ce sont aussi :

- des ateliers cuisine, loisirs créatifs ...
- des sorties, le restau des mamans, la soirée des papas, des brocantes ...
- des soirées jeux, des dîners, des projections de films ...

Plus de  
renseignement sur  
simple demande à



[petitscastorsdelabievre@gmail.com](mailto:petitscastorsdelabievre@gmail.com)

ou aller sur le site

<http://lespetitscastorsdelabievre.wordpress.com>

## VERS UNE MUNICIPALISATION DE PLUSIEURS VOIES PRÈS DU CENTRE COMMERCIAL DE LA BIÈVRE ?

Le castor s'en est déjà fait l'écho à plusieurs occasions, et les problèmes sont clairement identifiés :

- dépôts sauvages d'objets ou de débris (en particulier derrière l'ex station service « Oil-France » ;
- stationnement abusif de voitures et de camionnettes, bloquant à plusieurs reprises le passage des pompiers ;

- entretien irrégulier de plusieurs voies situées en périphérie du centre commercial.

Trouver une solution d'ensemble à tout cela n'est pas simple dans le cadre actuel des divisions parcellaires existantes entre de multiples propriétaires et copropriétaires.

Le problème est ancien. Une première série de réponses a suivi la municipalisation il y a quelques années du parking

devant Leader-Price et du mail central du centre commercial : réfection du sol, entretien facilité, possibilité de verbaliser d'éventuels stationnements abusifs ou dépôts sauvages, facilité d'intervention accrue pour la police sur cet espace devenu public ...

L'idée serait d'étendre l'espace déjà municipalisé aux espaces qui posent actuellement problème (en particulier près de l'ex station-service) . Nous ne manquerons pas de vous tenir informés des suites qu'aura cette idée.

## RÉUNION PUBLIQUE SUR LES TRANSPORTS

Cette réunion s'est tenue le 08/02/2018 à l'Espace Vasarely à l'initiative de Frédérique Dumas députée de notre circonscription. Public nombreux remplissant la grande salle. Réunion en trois parties :

- Exposés techniques par RATP, SNCF Réseau (ex RFF) et Société du Grand Paris ;
- Questions des Maires : Bures-sur-yvette, Antony, Sceaux, Bourg-la-Reine, et Massy ;
- Questions de la salle (responsables d'association, particuliers).



*[Pour éviter les redites, Le Castor a regroupé par thématique les informations recueillies par l'AHQP. Désolé pour le style télégraphique, mais beaucoup beaucoup d'éléments à retranscrire.]*

### 1. ~~~~~ Ligne RER B ~~~~~

#### Situation actuelle :

- 900 000 voyageurs par jour. 550 trains / jour.
- Centre de commandement unique (partie RATP au sud, SNCF au nord) depuis 2013.
- Le pass Navigo étendu à la grande couronne a augmenté la fréquentation voyageur de 6 à 9 %.

#### Travaux à venir :

- Basculement du poste d'aiguillage Gare du Nord (technologie informatique modernisée) : fermeture du trafic banlieue le 21/07/2018.
- Réfection du pont-rail de la gare Massy-Verrières : trafic interrompu entre Les Baconnets et Massy-Palaiseau du 1 au 4/11/2018.
- Nouveaux trains MING en 2025 (Matériel Interconnecté de Nouvelle Génération).
- Projet Nexteo : nouveau système d'automatisation de contrôle et de supervision des trains (>2021).
- Tiroir d'Orsay permettant le retournement des trains : 2020.
- Évolution de la grille horaire.
- Gare de Croix de Berny : Réorganisation des accès de juin 2018 à fin 2021 ; 20,5 M€. :
  - Accès principal par l'avenue du Général de Gaulle ;
  - Agrandissement de l'accès historique rue Velpeau ;
  - Passage piétons sous voies, suppression de la passerelle ;
  - Ascenseurs et escalators depuis la voirie ;
  - Agrandissement des quais.
- Gare de Robinson : travaux de 06/2019 à 12/2020 ; 6,2 M€
  - Reconfiguration de l'accès ouest (rue Jules Guesde) et déplacement des lignes de bus ;
  - Création d'un nouveau bâtiment voyageurs ;
  - Accessibilité PMR, ascenseurs.

Question des Maires : Où en est le projet de 3e voie dans le tunnel de Châtelet ?

#### Réponse des responsables Transports :

- Projet non retenu car coût de la pré-étude sous-estimé, et faisabilité des travaux entraînant 8 mois de fermeture

du tunnel RER B et D ; plutôt modernisation avec nouveau matériel roulant, signalisation (projet Nexteo) ; pilotage automatique.

**Q Maires** : Que faire pour que le RER B marche en 2020 ?

- R** :
- **Fin 2018** départ des trains de Denfert-Rochereau depuis le quai 3 (actuellement uniquement des arrivées) ;
  - Retournement au Bourget à partir de **2022** ;
  - Court terme : traitement des incidents (100 par jour ; 1 incident = au moins 5' de retard) ;
  - Info voyageurs : développer un « Waze » du transport en commun (application de trafic et de navigation communautaire) ;
  - Automatisation de l'exploitation ;
  - 160 trains nouveaux avec adaptation de l'infrastructure, dont nouveaux ateliers (Massy et Vitry) ;
  - Garage à Saint Rémy les Chevreuses (enquête publique en cours ; *[Le Castor : les conclusions ont été rendues en mai 2018, mais opposition du Maire de St-Rémy-les-C.]*) ;
  - Problème réglementaire : seul un aiguilleur peut parler à un conducteur ; rendre possible le dialogue régulateur – conducteur

**Q Salle** : Pourquoi ne pas utiliser les mêmes trains que sur la ligne E, au lieu de créer un nouveau train ?

- R** :
- Longueur du nouveau MING = 200m, mais train existant MI2M = 225m, et si suppression d'une unité = 175m ;
  - Le rayon de courbure dans certaines stations oblige à réduire la longueur des wagons afin de minimiser l'intervalle entre le wagon et le quai ;
  - Train avec 20 à 30 % de capacité de plus que l'actuel MI 84, avec 2 étages en partie ; et plus de portes pour les échanges voyageurs : sur RER E gare tous les 2 à 3 km, mais RER B dans Paris et proche tous les 800 m.
  - Mise en exploitation en **2025** car délai incompressible : Cahier des charges (réalisé), puis Appel d'offres, ensuite Pré-série industrielle et tests, et enfin Fabrication.

**Q Salle** : Comment lutter contre les intrusions sur les voies ?

- R** :
- Grillages, équipe de sûreté. Ce problème s'ajoute à celui des vols de câbles.

**Q Salle** : Pourquoi supprimer autant de trains pour Robinson ?

- R** :
- Pour des raisons d'exploitation (par exemple limiter les retards sur la grande branche de la ligne). En moyenne, 1 train pour Robinson est supprimé tous les 3 jours.

## 2. ~~~~~ **Bus (hors réseau Paladin)** ~~~~~

- Parc RATP = 4 500 bus. Modernisation du parc d'ici **2025** : hybride, gaz, électrique ; appel d'offre lancé pour 1 000 bus électriques.
- 25 centres Bus (dépôts), 16 à adapter. Massy et Créteil pour le gaz, Fontenay-aux-Roses pour l'électrique.
- Sur la circonscription : 19 lignes, 4 noctiliens ; lignes structurantes le 379 Croix de Berny-Vélizy, le 197 Porte d'Orléans-Massy Opéra, le 128 Porte d'Orléans-Robinson.

**Q Maires** : Quelles sont les mesures complémentaires pour assurer l'intermodalité ?

- R** :
- Études avec les autres transporteurs (par exemple réseau Paladin) ;
  - Nouvelle conception des gares routières ; études de pôles à faire au niveau du territoire ;
  - Faciliter l'utilisation des véhicules partagés (autolib, vélib), des deux-roues personnels, et prévoir des places pour leur stationnement.

## 3. ~~~~~ **Ligne 18** ~~~~~

- Ligne 18 : en souterrain sauf en viaduc sur le plateau de Saclay à cause de la nature du sol.
- 10 gares et des puits tous les 800 m pour aération et sécurité.
- 100 000 voyageurs / jour attendus,
- Centre d'exploitation à Palaiseau,
- Gare d'Antony-pôle en face du centre Malraux, architecte Atelier 2\3\4.
- Par ailleurs, projet d'enfouissement de la ligne haute tension RTE sur Antony-pôle.

**Q Maires** : Quels sont les délais de réalisation ?

- R** :
- Prévision initiale : Orly-CEA en **2024**, CEA-Versailles en **2030**, mais attente de la décision gouvernementale après l'analyse du Conseil d'orientation des infrastructures (rapport Duron) *[Le Castor : report de 3 ans annoncé mi-mars dernier, soit Orly-CEA en **2027**].*
  - Groupe de travail Révision des coûts, priorisation, transports alternatifs.

**Q Maires** : À quand le prolongement Versailles-Nanterre ?

- R** :
- Pas d'étude en cours, pas de date prévisionnelle.

- Rappel Réseau Express Grand Paris = métro en rocade de 200 km dont la majeure partie en souterrain.
- Jusqu'en 2015, il n'y a pas eu trop de perturbation d'exploitation, mais ce n'est plus le cas maintenant.
- A cause des travaux, « les huit prochaines années vont être très difficiles » [*Le Castor : voir Le Parisien du 28/01/2018*] ; 320 M€ d'investissements sur la ligne C ;
- Les responsables des transports appellent le public et les usagers à accepter ces travaux malgré leur impact.
- Opération de régénération sur tout le réseau francilien, car il n'y a pas eu de travaux pendant 25 ans ; par exemple, les caténaires de la ligne C ont entre 80 et 95 ans.
- Engagement budgétaire 800 M€ par an pendant 10 ans pour : renouveler 190 km de voies, des aiguillages, des caténaires, des systèmes électriques.
- Information du public en cas d'incident : projet de « Waze des transports » pour adapter son trajet.

**Q Maires** : La prolongation de la ligne 4 jusqu'à Bourg-la-Reine, puis Sceaux, Fontenay, Robinson est-elle prévue ?

**R** : • Non. Cela doit d'abord faire l'objet d'une commande de IDF Mobilité (ex STIF) à la RATP.

[*Le Castor: l'idée du Maire de Bourg-la-Reine serait-elle de reprendre la petite branche de la ligne de Sceaux pour prolonger la ligne de métro n°4 (qui doit arriver à Bagneux en 2021) ?*]

**Q Salle** : La prolongation du tram T10 jusqu'à la gare Fort d'Issy-Vanves-Clamart de la ligne 15 est-elle envisagée ?

**R** : • Non. C'est du ressort de IDF Mobilité, et du CG 92.

**Q Salle** : Scandale du projet CDG Express au détriment du RER B !!!

**R** : • Système dissocié : chaque ligne aura ses propres voies ; ce projet apportera de la robustesse en cas de situation dégradée car les voies pourront être partagées.

**Q Salle** : Que devient Massy-Valenton ?

**R** : • La relance de ce projet fait partie des hypothèses du rapport Duron en contrepartie de l'abandon de l'aéroport de Notre-Dame des Landes. [*Le Castor : voir aussi la presse locale des régions Ouest, et l'article suivant*]

- Ce rapport propose 3 scénarios de réalisation :  
avec le budget actuel (s1) : 2023-2027 ;  
avec un budget augmenté (s2) ou fortement augmenté (s3) : 2018-2022
- SNCF Réseau a décomposé le projet Massy-Valenton en 3 sous-projets : partie Est, partie Ouest, et PN9 :  
Partie Est : pas d'opposition des riverains.  
Travaux arrêtés suite à incendie dans un poste de signalisation.  
Reprise en 2019 pour finir en 2021.  
Partie Ouest : enquête publique positive, mais opposition des riverains.  
PN9 (Fontaine-Michalon) : passage à niveau classé préoccupant ;  
c'est le 2e PN le plus fréquenté en Ile-de-France ; budget travaux : 30 M€.
- Entre 10 et 15 passages à niveau sont supprimés chaque année sur toute la France.

## LE PROJET « MASSY VALENTON » VA-T-IL REFAIRE SURFACE ?

La question inquiète depuis des associations locales jusqu'au Conseil municipal d'Antony, car le Conseil d'Orientation des Infrastructures vient d'en relancer l'idée suite à l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes (voir article précédent).

Certaines caractéristiques du projet pèsent en défaveur de sa réalisation : complexité du site, nuisances générées pendant les travaux, rapport investissement / gain de temps pour les voyageurs TGV, contentieux avec les riverains, entente chaotique des 3 financeurs du projet (état, SNCF réseau, 7 conseils régionaux) pour boucler le budget. Pour autant, les concessions obtenues (protections phoniques supplémentaires, RER C au quart d'heure en heures de pointe) rendent-elles ce projet acceptable pour les riverains ?

L'avenir du projet s'était assombri ces dernières années avec le frein aux investissements « tout TGV » suite à l'accident ferroviaire de 2013 à Brétigny, et la concurrence du covoiturage, du frêt routier et des « cars Macron » qui mine les perspectives de croissance du trafic SNCF. Les vagues provoquées par l'abandon du projet d'aéroport de Notre Dame des Landes vont-elles au final avoir des conséquences à Antony sur le projet « Massy-Valenton » ? Après 15 ans de rebondissements en tous genres, ce énième épisode a en tous cas semé une nouvelle fois un trouble manifeste dans notre quartier.

*Pour revoir le feuilleton Massy-Valenton, se reporter au Castor n°5, n°6 (2005), n°17 (2011), n°18 (2012), n°19, n°20, n°21 (2013), n°25 (2015) et n°27 (2016).*

## AMÉLIORATION DU PALADIN

Notre quartier est traversé par la ligne 9 du Paladin qui va de la gare RER d'Antony au Clos de Massy. À l'aller, il passe devant l'Espace Vasarely. Au retour, il bifurque par la rue Joseph Delon. Sa fréquence est de 15, 30 et 40 minutes selon le moment de la journée. Dans notre quartier, il emprunte la rue Adolphe Pajeaud, et pour les usagers (en particuliers personnes à mobilité réduite, habitants âgés, chargés, avec enfants,...) quelques améliorations seraient les bienvenues :

- \* Modifier les trottoirs pour faciliter l'accès au bus, par exemple en les avançant jusqu'à la chaussée et en les rehaussant (bon exemple : l'arrêt Paul Bert côté pair de la rue Pajeaud direction Clos de Massy, mauvais exemples : les deux arrêts Jean Mermoz) ;
- \* Mettre des abris bus avec des bancs (mauvais exemple : arrêt Le Breuil côté impair de la rue Pajeaud direction Antony centre) ;
- \* Ne pas mettre les abris bus derrière un arbre (mauvais exemple : arrêt Jean Mermoz côté impair de la rue Pajeaud direction Antony centre).



*arrêt Jean Mermoz côté impair*



*arrêt Jean Mermoz côté pair*



*arrêt Le Breuil côté impair*  
(et on s'y mouille par temps de pluie !)



*arrêt Paul Bert côté pair*

Sachant que :

- \* La compagnie Bièvre Bus Mobilité (groupe Transdev) gère le matériel roulant ;
- \* Le Paladin (7 communes desservies) est financé et développé par le territoire Vallée Sud Grand Paris et IDF Mobilité (ex STIF) ; on peut supposer qu'ils sont responsables du tracé ;
- \* Le Conseil Général des Hauts de Seine gère la RD 67 A (rue Adolphe Pajeaud).

Tous ces interlocuteurs s'entendent-ils pour prendre en compte les idées des usagers du Paladin ? Affaire à suivre ...

---

---

## QUATRE BRÈVES

L'AMAP « **La blette humaine** » a quitté l'espace Pajeaud du centre commercial de la Bièvre ... mais elle n'est pas allée très loin ; la distribution des légumes et compléments se fait maintenant dans des locaux plus grands, au Centre social et culturel du Noyer Doré, 4 boulevard des Pyrénées.  
Contact sur place tous les mardi de 18h30 à 20h00



Après livraison de la 1re tranche du domaine Harmony, l'**offre de santé** s'est élargie dans le quartier :

\* allée de la Bièvre, installation d'un groupe de quatre médecins généralistes.

\* 86 rue Pajeaud, Centre européen paramédical et médical d'Antony, avec ostéopathe, naturopathe-nutritionniste, sophrologie-hypnose, infirmière, pédicure-podologue, médecin acupuncteur.

Bienvenue au **SOUK ALCHARQ** 06 84 19 64 40 soukalcharq@gmail.com

Cette nouvelle boutique vient d'ouvrir dans le Centre commercial de la Bièvre (à la place de l'ancienne cordonnerie).

Vous y trouverez produits orientaux (Liban, Turquie, Syrie) et pâtisserie orientale.



Malgré les travaux sur la rue Pajeaud, le restaurant-crêperie **LES PÂQUERETTES** reste ouvert :  
4 rue des Pâquerettes - 01 46 66 07 45.

---

## MÉMOIRES DU QUARTIER PAJEAUD DE 1910 À 1990 (suite)

*Extrait de la monographie rédigée dans les années 1980 par Mme Augustine Berthaux*

### 11 - LE CHEMIN LATERAL

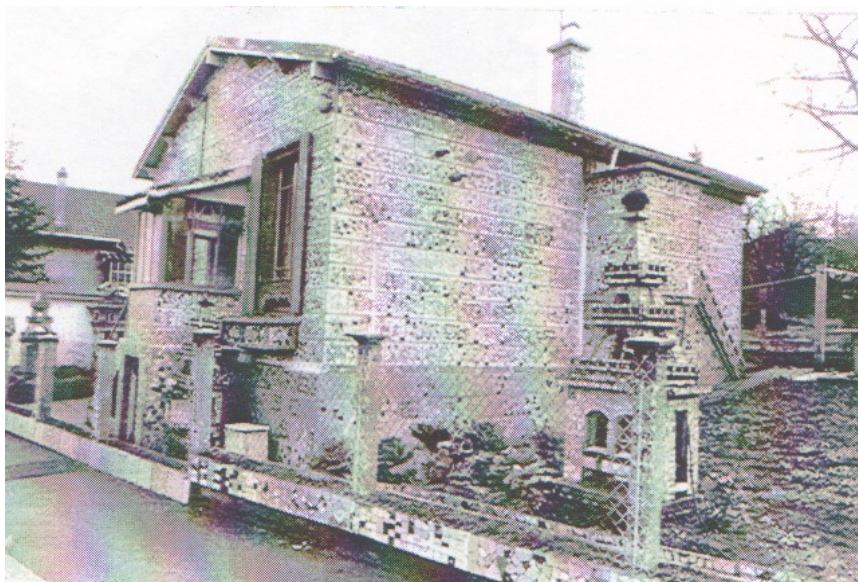
Le premier habitant du Chemin Latéral, situé entre les deux lignes des RER B et C, est un Parisien du 13ème arrondissement, Monsieur Bolle. Il y arrive en 1922, après avoir acheté, avec sa prime de démobilisation (298 F) un terrain sans viabilité où l'on accède par un chemin de terre. La ligne SNCF (aujourd'hui RER C) est en construction.

Maçon de son métier, Monsieur Bolle y construit une toute petite maison d'une seule pièce. Avec sa femme et leur fils, ils y vivent pendant sept ans avant qu'il ne l'agrandisse au fil des ans.

Lorsqu'il fait livrer les matériaux, le camion les laisse au niveau du pont des Baconnets. De là, il faut les transporter, à la brouette, à pied d'oeuvre à plus de deux cents mètres. Tout ce travail est fait après la journée de travail et le dimanche.

La vie est dure : trois enfants à élever, une seule paye ; les journées de chômage, fréquentes dans le bâtiment, ne sont pas indemnisées. Cependant la solidarité, l'aide entre voisins, les produits du jardin que l'on cultive adoucissent un peu la vie.

Lorsque Monsieur Bolle arrive à la retraite, après 1960, il ne reste pas inactif. Il entreprend d'embellir sa maison. D'abord, il refait le revêtement extérieur... avec des débris d'assiettes récupérés dans les poubelles ou la décharge de Champlan. Il confectionne des petites dalles armées avec du grillage, de récupération lui aussi. Il compose des motifs ornementaux principalement des animaux, sur une planche posée sur des tréteaux. Il trie, lime, égalise, assortit les débris de faïence ou de porcelaine avant de les ajuster sur les petites dalles qu'il fixe ensuite sur les murs.



*la maison aux assiettes cassées*

Après avoir fait l'extérieur y compris la citerne à eau de pluie, il s'est attelé à l'intérieur et a revêtu tout le sous-sol où il a aménagé toilette et salle d'eau des mêmes mosaïques de débris d'assiettes, sur son thème favori : les animaux.

Son travail, énorme, défie le temps et on reste confondu devant tant de patience et d'ingéniosité.

---

Le Castor n°30. Rédaction et contribution à ce numéro :

M. Baret, A. Berthaux, N. Carado, C. Cataly, A. Dubouchet, Y. Jaullé, A. Lhuillier, A. Minoux, F. Pujos-Sausset

**Dimanche 7 Octobre 2018, 9h00 - 18h00**  
**20<sup>e</sup> FOIRE À TOUT DE L'AHQP**  
organisée par l'Association des Habitants du Quartier Pajeaud  
Rue Adolphe Pajeaud, centre commercial de la Bièvre - Antony



Règlement Général

1. Le déballage devra être terminé le dimanche 7 octobre 2018 à 9 heures précises.
2. Les emplacements sont livrés nus (5 € le mètre linéaire), sans électricité.
3. Les exposants, ainsi que leur véhicule, ne doivent pas obstruer les allées, ni empiéter sur celles-ci et en aucun cas gêner leurs voisins.
4. Pour les objets déposés et plus généralement tous les objets mobiles ou autres lui appartenant, l'exposant est tenu de souscrire toutes assurances couvrant les risques que lui-même encourt et fait encourir à des tiers.
5. L'AHQP est réputée dégagee de toutes responsabilités à cet égard, notamment en cas de perte, de vol ou de dommages quelconques ainsi que concernant la provenance des objets.
6. Le placement des exposants se fera dans l'ordre des inscriptions reçues de préférence avant le 30/09/2018.
7. L'inscription est effective dès réception par l'AHQP du Bulletin de réservation dûment rempli, accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AHQP du montant correspondant à l'emplacement demandé, et d'une photocopie recto / verso d'une pièce d'identité.
8. La confirmation de l'inscription sera faite par l'AHQP uniquement par courriel.
9. A la fermeture de la Foire à Tout, l'exposant est tenu de libérer son emplacement, de le débarrasser de tout objet, papier, carton, linge, et de ne rien laisser sur place.

Renseignements :         **ahqp.92160@gmail.com**                                 [ en cas d'urgence : 06 82 07 87 75 ]

Envoyez ou déposez votre inscription (bulletin de réservation + chèque + photocopie de votre pièce d'identité) sous enveloppe aux adresses indiquées ci-dessous.

✂ -----

**Bulletin de réservation 20<sup>e</sup> FOIRE À TOUT DE L'AHQP – 7 Octobre 2018**

Ayant pris connaissance du règlement, et en acceptant les clauses sans restrictions ni réserves, je m'inscris à la 20<sup>e</sup> Foire à Tout de l'AHQP. Conformément à la réglementation en vigueur, je déclare sur l'honneur ne pas participer à plus de deux manifestations de même type dans l'année.

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tel : \_\_\_\_\_ E mail : \_\_\_\_\_

Pièce d'identité N° \_\_\_\_\_ Délivrée à : \_\_\_\_\_

Immatriculation du véhicule : \_\_\_\_\_

Nombre de mètres linéaires : \_\_\_\_ multiplié par 5 € = \_\_\_\_\_  
 chèque  
 espèces

Signature (précédée de la mention « Lu et approuvé » et de la date)

**Bulletin à renvoyer avec votre chèque à l'ordre de l'AHQP et la photocopie recto/verso de votre pièce d'identité à :**  
**AHQP – 79 rue des Glaises – 92160 Antony**

ou à partir du 01/09/2018 possibilité de les déposer sous enveloppe  
au centre commercial de la Bièvre chez le Boulanger ou chez le Coiffeur



Reçu le (à remplir par l'AHQP) : \_\_\_\_\_